



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE:

Le conseil de la Municipalité de Brébeuf tiendra une **assemblée spéciale**
Lundi le 12 janvier 2026
Immédiatement après l'assemblée d'adoption du budget
Dans la salle du conseil au 217 Route 323 à Brébeuf

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Administration**
 - 3.1. Avis de motion – Règlement 270-25 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2026**
 - 3.2. Règlement 270-25 Établissant les taux de taxes et les tarifs 2026**
 - 3.3. Avis de motion - Règlement 181-98-3 Règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations**
 - 3.4. Règlement 181-98-3 Règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

Donné à Brébeuf, ce 16 décembre 2025

Pascal Caron, Directeur-général et greffier-trésorier